

BCT
Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 euros
Siège social : 132 Rue Thomas Edison
47250 SAMAZAN
909 135 725 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 JUIN 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 370.295,05 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

[...]

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Certifié conforme
Le Président
M. Patrice TINTI

Signé par :

710420A4D73648F...

SAS BCT

132 Rue Thomas Edison 47250 SAMAZAN

Liase Fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise <u>SAS BCT</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>132 Rue Thomas Edison 47250 SAMAZAN</u>																									
SIRET <table><tr><td>9</td><td>0</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td></tr></table>												9	0	9	1	3	5	7	2	5	0	0	0	1	0
9	0	9	1	3	5	7	2	5	0	0	0	1	0												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																									
Exercice N clos le <u>31/12/2025</u>																									
ACTIF																									
Brut 1 Amortissements-Provisions 2 Net 3																									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilisations corporelles *		028		030																				
	Immobilisations financières * (1)		040	2 489 086	042		2 489 086																		
	Total I (5)		044	2 489 086	048		2 489 086																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																				
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																				
		Autres * (3)	072	14 104	074		14 104																		
	Valeurs mobilières de placement		080	59 999	082		59 999																		
	Disponibilités		084	75 552	086		75 552																		
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
Total II		096	149 655	098		149 655																			
Total général (I + II)		110	2 638 742	112		2 638 742																			
PASSIF																									
Exercice N 1 NET																									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				15 000																		
	Écarts de réévaluation		124																						
	Réserve légale		126				1 500																		
	Réserves réglementées *		130																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				3 68 295																		
	Report à nouveau		134																						
	Résultat de l'exercice		136				370 295																		
	Subventions d'investissement		137																						
	Provisions réglementées		140				80 937																		
Total I		142				836 027																			
Provisions pour risques et charges		154																							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				1 535 135																		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																						
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				1 489																		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	8 464			24 547																		
	Comptes courants d'associés		173				241 544																		
	Autres dettes		175																						
	Produits constatés d'avance		174																						
Total III		176				1 802 715																			
Total général (I + II + III)		180				2 638 742																			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		1 358 197																		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																				
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	4 42	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifié conforme à l'original

Signé par :

710420A4D73648F...

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SAS BCT</u>		Néant ☐			
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice clos le			
		018		3, 1, 1, 2, 0, 2, 5			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210			
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services *	217		218	258 600	
		dont export et livraisons intracommunautaires					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitations reçues			226			
	Autres produits			230	5		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	258 605		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stocks (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)		242	11 257		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *)	243		244	1 823	
	Rémunérations du personnel *			250	148 200		
	Cotisations sociales	(dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	57 925	
	Dotations aux amortissements *			254			
		dont amortissement du fonds de commerce			255		
	Dotations aux dépréciations			256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259		262	2 65	
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	219 470		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	39 135	
	Produits financiers (III)	280	376 386	294	20 695		
	Charges financières (V)			290			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))	347		300	21 856	
		(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))	348				
	Impôt sur les bénéfices * (VII)			306	2 675		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	370 295	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	370 295		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 675		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	20 742		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987			
			JEI (44. sexties A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralité Revitalisation (art. 44 quindécies A)	181			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions autres mcs)	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 septuies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septuies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Droit divers	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)	655		643		
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645		647		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648		641			
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies F)	990		649			
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	1 7 833	
	Bénéfices col. 1	Déficit col. 2		356			
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :		360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	1 7 833	
	Bénéfices col. 1	Déficit col. 2		372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BCT

Néant ☐*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	2 489 086	482		484		486	2 489 086				
TOTAL		490	2 489 086	492		494		496	2 489 086				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	
	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values	
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥ 15 % ou 12,8 % ⑦ 0 % ⑧
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
TOTAL	578	580	582	584	586	581 587 589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583 594 595
TOTAL					596	585 597 599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : SAS BCT										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	59 081	602	21 856	604		606	80 937		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	59 081	682	21 856	684		686	80 937		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760	21 856	765								
TOTAL	770	21 856	775								
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982							
Déficits transférés de plein droit (article 209 II 2 du CGI)				982 bis							
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter							
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				960							
Total des déficits restant à reporter				970							
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 1 4 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Montant de la TVA collectée										374	55 520
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	1 173
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS											
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)										692	
Revenu brut social (si le montant est positif)										693	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.